

Publié le 7 octobre 2020

Un Jardin d’Affaires extraordinaire à Dompierre-sur-Yon

Le Jardin d’Affaires ? Le titre est trompeur. Non, il ne s’agit pas d’une énième création dans le quartier de la Défense à Paris mais d’un parc d’activités de 57 hectares où se concentrent près de 300 emplois (600 à terme), situé au nord de La Roche-sur-Yon Agglomération, plus précisément à Dompierre-sur-Yon. Avec une singularité : l’agroécologie comme moteur de l’aménagement !



C’est le premier du genre en France. Le Jardin d’Affaires repose sur un « principe inédit d’agroécologie » où tous les acteurs concernés (l’agglomération mais aussi la Sem Oryon, les collectivités, la Région Pays de la Loire, la chambre d’agriculture et les entreprises) « entendent **remettre la nature au premier plan des préoccupations d’aménagement** en s’inscrivant dans un modèle circulaire et dans un objectif d’économie bleue », comme le précise **Ludovic Ouvrard, responsable du pôle habitat et des projets urbains à la Sem**. Comment le Jardin d’Affaires s’est-il converti aux vertus agroécologiques ? « Les zones humides sont souvent perçues comme des obstacles par les aménageurs. Oryon a fait le choix d’en jauger le potentiel productif en créant une ferme permacole essentiellement maraîchère visant à produire donc des fruits et légumes biologiques distribués en circuits courts. **Pour que ça fonctionne, notre Sem vise à créer des synergies entre les entreprises et la ferme permacole** dans une logique d’économie circulaire », indique Ludovic Ouvrard.

« Faire rimer écologie et économie »

Et, visiblement, les entreprises ont été séduites par le projet. **Deux tiers des lots étaient commercialisés avant même le démarrage des travaux**. Une performance d’autant plus remarquable que les entreprises candidates doivent afficher leur compatibilité avec le projet en respectant des règles dans la gestion de leurs propres espaces verts, en prévoyant des mares, des bois, des potagers (selon la taille de leur parcelle). Plusieurs ont décidé d’aller au-delà des strictes obligations du quartier. Un réel volontarisme porté par l’agglomération pour « faire rimer économie et écologie pour tisser un lien nouveau entre l’homme, l’activité économique et la nature », assure Luc Bouard, président de la Roche-sur-Yon Agglomération. « La zone sera achevée en 2021. **On aura vraiment gagné notre pari si la ferme permacole est viable**. On a lancé un appel à projets pour finaliser le choix du fermier qui doit pouvoir trouver, dans ce contexte, de quoi dégager un salaire convenable pour lui et sa famille. Si on va jusqu’au bout de la logique, il n’aura pas de difficultés pour livrer ses fruits et légumes aux entreprises de la zone. Je tiens au passage à remercier la société Optibiom qui nous assiste dans l’établissement et la mise en œuvre de ce projet agroécologique », conclut Ludovic Ouvrard.